



## Compte-rendu

**Mercredi 8 juin 2011 - 18H00**  
**Salle des fêtes de Bellentre**

### *Conseil Local de Développement*

Présents . Bernard ANDRE, Philippe BARGEOT, Laurent BATTIER, Brigitte BOIRARD, Chantal DIEBOLT, Simone GAIDET, Erick LECOCQ, Alain MACHET, Chantal MARCHAND MAILLET, Danielle MARIEN, Joseph MOUGEL, Yves PACCALET, Albert REVIAL, Claude SCHILLING, Robert TALBOT, Annick TRUEL,

Excusés : Armelle CAMPLAN, Yves CARRET, Marie-Hélène COSTE, Gabriel DOCHE, Ginette FATTET, André FOURMAINTRAUX, Hubert FRATICELLI, Gisèle GAIDE, Grégory KLERSCH, Colette MAITRE, Jacques VIBERT,

---

Après plusieurs rencontres riches d'intervenants extérieurs, en l'occurrence celle du mois de mars sur le thème du « tourisme éco responsable » (interventions de M. LAMIC, de Montain Riders, présentation du « Clim Alp Tour ») puis celle du mois de mai sur le thème des « transports durables en Tarentaise Vanoise » (intervention des services de l'Etat suite à une étude sur l'accessibilité en Tarentaise dans le cadre du SCOT), cette rencontre entre membres a pour objet d'envisager collectivement une contribution, des propositions que nous pourrions destiner aux élus et institutionnels sur le thème « Transport et Développement durable en Tarentaise Vanoise »

Alain MACHET précise que dans le cadre de notre mission de suivi et d'évaluation des contrats engagés entre le territoire et la Région (action 2-3 du CDRA « favoriser le développement culturel ») une commission de notre CLD a réalisé un questionnaire à destination des habitants sur le thème « Culture et Patrimoine ».

#### **A - Questionnaire « Culture et Patrimoine »**

Avant diffusion de ce questionnaire, au deuxième semestre et en lien avec l'APTV, Alain MACHET propose aux membres présents de le remplir et éventuellement de l'enrichir.

Si l'idée d'un questionnaire à destination des habitants est appréciée des membres présents, le projet de questionnaire présenté semble trop compliqué à instruire : certainement trop long, des redondances pour certaines questions et un nombre trop important de questions ouvertes.

Le questionnaire sera donc remanié en fonction.

## **B - « Transport et Développement durable en Tarentaise »**

Laurent BATTIER propose un document de travail, un tableau à remplir et enrichir en groupes.

Le tableau reprend 26 propositions sur la thématique, propositions issues de précédents échanges et d'une contribution d'Alain MACHET.

Ces propositions sont réparties en 5 rubriques :

- développer toutes formes de transport durable,
- développer le transport en bus,
- développer le rail,
- décourager la venue en voiture individuelle,
- vers un tourisme éco responsable en Tarentaise Vanoise.

Ci après l'ensemble des propositions retenues qui devraient faire l'objet sous peu de courriers aux élus et institutionnels concernés par la thématique.

-----

### **I) Développer toutes formes de transport durable**

#### **• Gouvernance**

Permettre la réunion de tous les niveaux de décision pour la mise en œuvre d'un projet de territoire en matière de transport durable ; une gouvernance unifiée en Tarentaise, une concertation multi acteurs. L'APTV pourrait, à l'aube de la mise en place d'un SCOT, provoquer et animer cette commission.

Il ne s'agit pas de créer une nouvelle structure mais d'envisager une commission dédiée, qui réunirait de manière régulière les représentants des élus locaux, de l'Etat, du Conseil Général du Conseil Régional, de la SNCF, des associations d'usagers... L'objet de cette commission serait de favoriser la mise en œuvre entre autres des préconisations proposées par les services de l'Etat dans le cadre de « l'étude sur l'accessibilité en Tarentaise et le transport durable ».

D'autres acteurs pourraient intégrer cette commission : associations d'élus de la montagne, syndicats de sociétés de remontées mécaniques, grands opérateurs touristiques...

#### **• Information des touristes et habitants**

Favoriser l'information des touristes sur les transports collectifs à leur disposition, les sensibiliser et les informer en mettant en exergue à la fois l'offre et les avantages des transports collectifs, mais aussi les contraintes et les désavantages de la voiture individuelle. Les informations du Conseil Général en la matière pourraient aussi être relayées sur notre territoire (site de l'APTV...).

### **II) Développer le transport en bus**

- Envisager un accord avec les sociétés d'autoroute pour réserver une voie pour les transports en commun au péage autoroutier et ainsi favoriser leur attrait.
- Encourager les trajets «domicile travail» (fond de vallée - station) pour les saisonniers par des plans de déplacement d'entreprises. Un travail est à imaginer (à initier dans le cadre de la commission précédemment proposée) avec les remontées mécaniques pour qu'ils puissent

permettre à des salariés d'autres entreprises, quand cela est possible, de profiter de leurs transports collectifs d'entreprises.

- Pour l'essor du tourisme estival et la population locale, envisager la desserte de certains villages, de lieux de visite, de départs de ballades à pied... Des petites navettes régulières seraient propices. Envisager le déploiement de liaisons avec le Val d'Aoste pour les randonnées transfrontalières.
- Faciliter la prise en compte des bagages, éviter les ruptures de charge, créer un réseau de bagageries dans les stations en lien avec les gares routières.

### **III) Développer le rail**

- Rechercher un investissement plus fort de la SNCF dans nos projets de territoire en matière de transport durable, en s'appuyant sur nos élus régionaux et au travers de la commission précédemment proposée.
- Encourager la mise en place d'un collectif d'usagers à l'échelle des deux bassins ; bassin d'Albertville et Tarentaise Vanoise.
- Faciliter la mise en œuvre, en lien avec la SNCF et certains hébergeurs ... de séjours décalés du dimanche au dimanche, du mercredi au mercredi ou encore les séjours courts.
- Encourager la mise en place de trains de nuit à des tarifs incitatifs.
- Engager une réflexion sur la mise en place d'un « tram-train » sur l'axe Albertville Bourg Saint Maurice (pour complément, le transport des élèves par rail à partir de Bourg Saint Maurice serait à améliorer).
- Inciter les remontées mécaniques, la SNCF, et si possible des tours opérateurs, à proposer des packs « transports hébergement et ski » quand cela est insuffisamment développé et possible.

### **IV) Décourager la venue en voiture individuelle**

- Freiner la construction de nouveaux parkings en stations, favoriser les parkings payants en stations.
- Une organisation du covoiturage avec des aires de rendez-vous clairement définies devrait être envisagée (prochains contrats de territoire éventuellement). Il faudrait aussi sensibiliser, « conscientiser » les usagers sur ces pratiques. Il s'agit aussi de faire connaître les sites de covoiturage existants (France Bleu, Conseil Général..) qui pourraient être relayés sur le site de l'APTV et autres supports d'information locaux. .
- Faciliter la mise à disposition de places réservées au covoiturage en stations.
- Envisager un partenariat avec la société d'autoroute : une légère hausse des péages et le reversement de la différence aux Collectivités locales de Tarentaise afin de développer le transport collectif ?

## V) Vers un tourisme éco responsable en Tarentaise Vanoise

- Développer, dans le cadre des prochains contrats de territoire, des outils pour améliorer l'information sur le tri à destination des touristes.
- Dédier les financements publics sur le territoire aux activités « hors ski ».
- Préserver et mettre en valeur durablement, notamment dans le cadre du SCOT, certains sites de Tarentaise et les protéger de l'industrie du « tout ski ».
- Encourager le respect des exigences HQE et les programmes de rénovation énergétique dans les stations.
- Pour un projet « tourisme éco responsable » en Tarentaise, envisager aussi une participation financière des remontées mécaniques ou grands opérateurs touristiques. La notion de « **compensation territoriale** » a été brevetée à l'INPI par un professionnel de Tarentaise (Jean Pierre LAMIC voir site « Voyageurs et Voyagistes Eco-responsables »)
- Inciter les stations et les villages à ne pas, ou à moins éclairer la nuit, pour des raisons d'économies énergétiques mais aussi car le ciel étoilé fait partie de notre patrimoine montagnard.
- Limiter, voir interdire quand cela est justifié, les déposes en hélicoptères en provenances des aéroports : indécentes, bruyantes et polluantes.

Alain MACHET  
Président